

## CONVENTION DE FORMATION

### ENTRE L'ORGANISME DE FORMATION :

Association JIVD - AER  
Siège Social : Hospices Civils de Lyon  
Adresse postale : JIVD - AER  
Médecine Intensive-Réanimation  
Pavillon H - 2<sup>ème</sup> étage  
HOPITAL EOUARD HERRIOT  
5 pl. Arsonval 69437 LYON CEDEX 03  
N° de déclaration d'existence : 82690244069  
N° SIRET : 344 343 223 000 30  
N° Datadock : 0074869

### ET LE BENEFICIAIRE :

#### NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME :

.....  
.....  
.....

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### Article 1 :

Dans le cadre du colloque médical *ACTUALITES EN REANIMATION : Réanimation, Surveillance Continue & Urgences Graves* qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2024 à la Cité Centre de Congrès de Lyon l'organisme : ..... reconnaît avoir pris connaissance du contenu pédagogique de la formation sur le site [www.aer-congres.com](http://www.aer-congres.com) et s'engage à assurer la présence d'un (des) Agent(s) aux dates et lieu prévu ci-dessous. Liste des Agents :

#### NOMS PRENOMS :

#### Article 2 :

L'Association JIVD-AER s'engage à respecter le programme de formation tel qu'il est indiqué sur le site [www.aer-congres.com](http://www.aer-congres.com), nulle modification relative à la durée de la formation ou du contenu ne pourra y être apportée.

#### Article 3 :

Les participants à la formation sont tenus de se conformer au [Règlement intérieur](#) à consulter sur le site [www.aer-congres.com](http://www.aer-congres.com).

#### Article 4 :

A l'issue de la formation, l'Association JIVD-AER s'engage à délivrer une attestation de présence.

#### Article 5 :

L'organisme : ..... s'engage à payer les droits d'inscription de 200 € TTC par Agent sur présentation d'une facture et de l'attestation de présence des intéressés au retour des journées de formation.

#### Article 6 :

Toute annulation doit être signalée par écrit au secrétariat du congrès.

En cas d'annulation d'inscription après le 20 octobre ou si la personne inscrite ne se présente pas au congrès, l'inscription sera due et facturée sans attestation de présence.

LE ..... 2024



Pour l'Organisme de formation  
JIVD-AER  
Brigitte HAUTIER, Sylvaine SAZIO

Pour le Bénéficiaire,  
Organisme : .....  
Représentée par : .....

#### ASSOCIATION JIVD-AER

Secrétariat : Brigitte HAUTIER/ Sylvaine SAZIO  
Adresse Postale : JIVD-AER Sylvaine SAZIO,  
Service Médecine Intensive-Réanimation  
Pavillon H – 2<sup>ème</sup> étage HOPITAL EDOUARD HERRIOT  
5 Place d'Arsonval 69437 LYON CEDEX 03  
Tél. 06 71 10 04 98,  
[brigitte.hautier@aer-congres.com](mailto:brigitte.hautier@aer-congres.com) / [sylvaine.sazio@aer-congres.com](mailto:sylvaine.sazio@aer-congres.com)